

# PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE

## NOUVEAU CONTRÔLE LE LUCILIE BOUCHERE DU NOUVEAU MONDE

### HAÏTI, JAMAÏQUE ET RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Dernière Relation  
Préparé pour  
Gouvernements du Haïti, la Jamaïque et le République Dominicaine  
par  
Nourriture et Organisation de l'Agriculture des Nations Unies

NOURRITURE ET ORGANISATION DE L'AGRICULTURE DES NATIONS  
UNIES  
Rome 2002

## 1.0 INTRODUCTION

### 1.1 Justification du Projet

La Lucilie Bouchère du Nouveau Monde (LBN) est la larve de la mouche. *Cochliomyia hominivorax*; elle est un parasite obligé des tissus vivants des animaux à sang chaud, y compris les humains. La pathologie est connue sous le nom de myase. Si une blessure infestée n'est pas traitée de façon convenable, cela peut conduire à la mort de l'animal.

Dans les économies d'Haïti, de la Jamaïque et de la République Dominicaine, la contribution du secteur agricole au Produit National Brut (PNB) est de 19% en moyenne, constitue à peu près 20% du revenu à partir des exportations et jusqu'à 34% de l'offre d'emploi national. Il faut noter que dans les systèmes de production animale, la participation des femmes continue à s'accroître de jour en jour.

La population des animaux de ferme se dénombre à 5.3 millions de têtes en Haïti, à 1.0 million à la Jamaïque et à 3.5 millions de têtes en République Dominicaine. La plupart des animaux sont des ruminants lesquels constituent une composante importante de l'économie. La population s'est accrue lentement, mais n'a pas atteint un niveau permettant de couvrir l'écart entre l'offre et la demande de produits animaux ce qui se traduit par une importation accrue de viande. En 1974, les importations de lait et de viande s'élevaient à 1.2 et 1.0 millions de tonnes respectivement, et en 1994, les importations ont augmenté pour atteindre les 2.5 et 3.0 millions de tonnes respectivement. Ces chiffres plaident en faveur de la nécessité d'améliorer considérablement la productivité du secteur élevage.

Les propriétaires des animaux d'élevage les protègent contre la myase en traitant manuellement les blessures dans nombre de cas en ayant recours à l'emploi de produits vétérinaires importés et en inspectant les animaux, au moins deux fois par semaine en recherchant la présence de blessures. Ceci se traduit par un manque de production animale significatif. D'un autre côté, les conséquences sur la faune sauvage sont sévères. La faune sauvage ne bénéficie pas de la prévention et du traitement offert par les humains.

En 1984, il a été estimé que la seule présence de la myase en ce qui concerne la mortalité provoquée, l'inspection et les traitements des blessures a coûté 16 millions de dollars américains à la République Dominicaine, 10 millions à Haïti et 3.5 millions de \$E.U.A à la Jamaïque.

La Lucilie Bouchère du Nouveau Monde (LBN) a une distribution naturelle allant du centre des Etats-Unis d'Amérique au centre de la zone septentrionale de l'Argentine, et couvre dans la Caraïbe, Cuba, la République Dominicaine, Haïti, la Jamaïque, Trinidad et Tobago.

La Lucilie Bouchère du Nouveau Monde (LBN) peut être éliminée par l'utilisation de la Technique des Insectes Stériles (TIS) et simultanément par la mise en oeuvre de programmes de santé animale avec la coopération internationale. C'est ainsi que la LBN a été éliminée des Etats-Unis, du Mexique, de Belize, du Guatemala, du Nicaragua, du Costa Rica et du Nord de Panama. Une barrière biologique de mouches stériles a été établie sur la région de Darien du Panama en vue de prévenir la réinfestation des territoires libres de ce ravageur.

Dans la Caraïbe, l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique, conjointement avec le gouvernement de la Jamaïque et avec l'assistance des gouvernements, des Etats-Unis et du Mexique, a initié un programme visant à éliminer la LBN de la Jamaïque. Il s'est avéré indispensable de connaître l'information épidémiologique et l'impact économique du parasite dans d'autres pays qui sont actuellement affectés en vue d'aider à définir une stratégie régionale pour l'élimination de la LBN.

Comme c'est déjà indiqué, et compte tenu de la distribution extensive de la LBN, les gouvernements d'Haïti, de la Jamaïque, de la République Dominicaine ainsi que la FAO sont conscients des effets négatifs qui se manifestent au niveau du revenu et du statut nutritionnel des petits producteurs. Les économies des pays sont affectées, spécialement en ce qui a trait à la balance des paiements à cause de la pénétration des produits animaux importés sur le marché local. Il y a aussi le risque de la réinfestation par la LBN qui se transmet aux territoires indemnes de ce ravageur. Ce projet conjoint, une fois exécuté, et c'est l'objet de ce rapport, devra combler un fossé dans les activités de contrôle et d'éradication de la LBN, à la fois au niveau national et au niveau régional, contribuant par ainsi à compléter et à consolider les activités et les programmes d'éradication dans le continent, et spécialement dans la Caraïbe. L'accent est mis sur la surveillance et le contrôle du ravageur ainsi que dans l'élaboration d'un plan pour son éradication dans la région au bénéfice des petits propriétaires d'animaux de la ferme et par conséquent pour l'augmentation de la sécurité alimentaire des pays de la Caraïbe.

## 1.2 A la Recherche d'accords officiels

En réponse à une demande, la FAO a approuvé le TCP/RLA/8927 le 19 février 1999 pour un montant de \$E.U.A 341.000 et pour une durée de 23 mois à débiter en juillet 1999.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, le Ministère de l'Agriculture de la Jamaïque, et la Secrétairerie d'Etat de l'Agriculture de la République Dominicaine constituaient les institutions gouvernementales chargées d'exécuter le projet. Elles étaient chargées de contribuer les services d'un spécialiste technique en tant que coordonnateur du Projet, et également de fournir le personnel technique et administratif au niveau de chaque poste ainsi qu'au niveau central pour le Ministère. En plus elles devraient rendre disponibles les installations des laboratoires, ainsi que le personnel national, assurer le transport du personnel du projet et fournir les moyens de communication et d'information.

La FAO a contribué par la mise à disposition du projet d'experts en situation de parasitisme possédant les spécialités suivantes: consultants internationaux (CTPD) en surveillance et contrôle épidémiologique, et en gestion des données épidémiologiques électroniques, consultants internationaux pour les aspects économiques, le contrôle des chiens errants, la communication et la vulgarisation. De même, la FAO a contribué par le biais de nombreuses missions d'assistance technique, de voyages officiels, de matériels, de l'équipement et de la formation.

### 1.3 Objectif du Projet

L'objectif du projet était de fournir de l'assistance aux gouvernements pour l'application de pratiques efficaces de gestion technique et des aspects de la santé animale orientée vers le contrôle de la myase causée par la LBN, en préparant un programme pour son contrôle et son éventuelle éradication à la fois au niveau national et régional. L'objectif a été poursuivi à travers les activités suivantes:

- \* Examiner et évaluer les méthodes possibles de contrôle en conditions locales et concevoir la stratégie pour le contrôle.
- \* Déterminer l'impact de la LBN sur l'économie et la productivité.
- \* Former des professionnels dans le domaine des méthodes de surveillance, de suivi et de contrôle.
- \* Réduire les risques de dissémination du ravageur vers des pays qui en sont indemnes dans la région.
- \* Concevoir un système pour le contrôle des chiens et des animaux errants.
- \* Contribuer au montage d'un projet pour l'éradication de la LBN au niveau de chaque pays.

## 2.0 RESULTATS ET CONCLUSIONS

2.1. Détermination de l'impact national au regard de la santé publique, de la santé animale, et de la société de la LBN en Haïti, à la Jamaïque et en République Dominicaine.

- \* Le parasitisme est présent dans toutes les provinces des trois (3) pays, affectant toutes les espèces d'animaux domestiques. Elle a une plus grande incidence durant les mois les plus chauds et les plus humides. Sur la base des cas identifiés, les espèces les plus affectées par ordre d'importance pour chaque pays se classaient ainsi: Pour Haïti: porcins, équins, bovins, caprins, ovins, chiens, oiseaux et hommes; Pour la République Dominicaine: bovins, porcins, chiens, moutons, équins, chèvres, oiseaux et humains. La différence de susceptibilité de l'infestation observée chez les espèces domestiques des trois pays était causée par leur abondance, leur distribution, et le mode de conduite d'élevage. Quand on considère que le nombre de cas identifiés ne correspond pas au nombre réel des animaux atteints, il est certain que les chiffres auraient dû être plus élevés, cependant, les cas relevés dépendaient du

personnel, des routes et du transport disponible dans chacun de pays concernés.

- \* Le problème de santé publique causé par la LBN en Haïti, à la Jamaïque et en République Dominicaine pourrait être bien plus sérieux qu'il ne paraît quand on se réfère aux cas rapportés. Des facteurs culturels et liées à l'hygiène sont présents au niveau de certaines couches de la population et empêchent le traitement immédiat des blessures. Durant le cours du Projet les cas suivants ont été rapportés chez les humains: 7 en Haïti, 77 à la Jamaïque et 3 en République Dominicaine.

## 2.2. Détermination des pertes économiques annuelles dues à la LBN dans les pays concernés.

- \* La détermination de l'impact économique de la LBN a été réalisée par une étude détaillée des pertes qui se produisent en Haïti et en République Dominicaine. L'étude a été effectuée à partir de la distribution de questionnaires dans toutes les provinces des pays. Elle tenait compte des aspects suivants: coût des traitements spécifiques et des traitements complémentaires, le temps, en hommes-jour, nécessaire pour les traitements curatifs et préventifs par le personnel vétérinaire, les mortalités et/ou les sacrifices des animaux de ferme, les pertes à la production, le coût de la surveillance épidémiologique incluant l'inspection visuelle et tactile des animaux. Il a été ainsi déterminé que le total des pertes annuelles pour Haïti s'élevait à plus de 50.2 millions de dollars américains et que le total pour la République Dominicaine se chiffrait à au moins 36.5 millions de dollars américains.
- \* La détermination des pertes annuelles occasionnées par la présence de la LBN à la Jamaïque a été faite durant la phase d'approbation du Projet par le Département de l'Agriculture des États-Unis d'Amérique. Elle se chiffre à \$E.U.A 7.7 millions.

## 2.3 Etablissement d'un système approprié de communication pour les petits éleveurs activement impliqués dans le report des cas, dans le suivi des animaux et dans les méthodes de contrôle de la LBN.

- \* Les activités de communication sociale en Haïti et en République Dominicaine étaient centrées sur trois groupes: le premier groupe comprenait le personnel spécialisé, le second groupe était composé de personnes fréquentant l'école secondaire et le troisième groupe était constitué de propriétaires d'animaux, de gardiens d'animaux et de la population en général. Un cours de formation a été consacré à la formation de formateurs. Il englobait les aspects de la biologie, de l'identification, du contrôle et de l'éradication de la myase causée par la LBN, et après cela des cours de formation ont été dispensés dans la majorité des provinces des deux pays. Par la suite, il y a eu plus de 400 cours auxquels ont participé 15, 600 personnes. Il y a eu des séminaires pour les personnes impliquées dans la production animale tant au niveau du secteur public que du secteur privé. Ces séminaires

ont été animés par les officiels du projet et par les formateurs. Il y a eu 50 séminaires au siège des écoles techniques agricoles et des écoles de médecine vétérinaire. En plus, une campagne d'information a été entreprise sur l'île d'Hispaniola en Espagnol, en Français et en Créole. Cette campagne a eu recours à 420 articles de journaux, 250 spots à la radio et 25 messages télévisés. Il y a eu 60 000 posters placés dans des lieux publics stratégiques et 90 000 dépliants et 10 000 pamphlets qui ont été conçus et distribués. Il y a eu plusieurs projection du film "Ganado Ganador" (Bétail gagnant).

- \* A La Jamaïque, les activités d'information ont servi de complément au programme d'éradication. L'accent était porté sur les messages visant à réduire le problème des animaux (chiens, chèvres et boeufs) sans propriétaires et qui vagabondent librement sur l'île, sans contrôle et qui constituent un réservoir important pour la population sauvage de la LBN.

#### 2.4 Création et établissement dans chacun des pays participants d'un système gouvernemental efficace de surveillance pour la LBN

- \* A La Jamaïque, à la faveur de l'établissement d'un programme d'éradication, une structure a été établie afin de détecter rapidement les cas de myase. Pendant la durée du projet, elle a détecté 6211 cas (46% chez les chiens) de la LBN.
- \* En République Dominicaine, il s'est avéré que l'institution de contrepartie était dépourvue de l'infrastructure et de suffisamment de personnel pour visiter les producteurs et les propriétaires d'animaux dans le cadre d'une surveillance épidémiologique de l'affection parasitaire. C'est pour cela qu'il s'est révélé nécessaire de solliciter l'aide des institutions et organisations d'élevage relevant du secteur privé sans rapport avec le gouvernement en ce qui a trait au secteur agricole ou à la santé publique. Pendant la période du projet il a été reporté. 2133 cas de LBN (65.5% chez l'espèce bovine).
- \* En Haïti, il y avait des restrictions budgétaires, et à cause de cette crise économique, il n'y a avait pas assez d'infrastructure et de personnel au niveau national pour la surveillance et le report de la présence de la LBN. Toutefois, par l'entremise d'un accord de coopération en santé animale établi entre les gouvernements d'Haïti et de Cuba pendant la période d'exécution du projet, il a été possible de s'assurer la collaboration de 20 vétérinaires de terrain et d'un pathologiste de laboratoire qui ont permis l'enregistrement et l'identification de 1145 cas de LBN (44% chez l'espèce porcine).

Grâce au projet, il a été possible de détecter dans l'île d'Hispaniola un total de 3278 cas de LBN, ce qui représente une valeur significativement plus élevée que celles reportées par les études antérieures à ce projet. Sur la base d'observations effectuées sur le terrain il est généralement admis que cette figure représente seulement 10% des cas réels de LBN existant dans les deux pays.

Au cours de la période de l'exécution du projet, du matériel a été acquis pour la collecte et le traitement d'échantillons, incluant la préparation de 80 000 trousse de

collecte d'échantillons (un sachet en plastique, un tube de collection muni d'un préservatif et d'un bouchon, une forme de report de données épidémiologique et un paquet de 5gr du larvicide organophosphoré - coumaphos à 5). Une quantité additionnelle de 40 000 sachets de coumaphos à 5% a permis le traitement uniforme des animaux avec larvicide approuvé et efficace.

En même temps que la surveillance épidémiologique, le contrôle de la LBN a été renforcée par l'achat et la distribution aux laboratoires centraux et aux bureaux centraux de six ordinateurs, l'installation du programme EPI-Info 6.03 et la formation du personnel responsable dans le domaine de l'identification et l'analyse épidémiologique, sur l'utilisation du système et sa versatilité d'application. Un programme en modules a été conçu en vue d'obtenir des rapports selon les conditions locales de chaque pays.

La capacité de diagnostic pour la LBN a été améliorée par l'achat de quatre microscopes destinés à l'usage des laboratoires de diagnostic au niveau central. En plus, des clés entomologiques pour l'identification du parasite à différents stades ont été distribués et des sessions de formation ont été conduites au niveau des laboratoires de la section de parasitologie.

En général, les procédures recommandées pour la prévention et le contrôle de la myase ont mis l'accent surtout sur l'inspection hebdomadaire et le traitement de toutes les blessures de tous les animaux et sur l'examen des blessures en vue de détecter la présence de masses d'oeufs et de larves. Finalement, les gens ont été instruits pour qu'ils aillent au plus profond de la blessure, qu'ils prennent au moins dix larves et qu'ils les placent dans les tubes (éprouvettes) de collecte du paquet de collecte d'échantillons, et qu'ils s'assurent de remplir les feuilles de données épidémiologique. Cette première opération une fois terminée, il leur a été demandé de traiter la blessure au moyen de l'insecticide, en s'assurant que toutes les larves ont été détruites et qu'aucune larve vivante tombant sur le sol ne puisse poursuivre son cycle vital. Il est nécessaire d'expédier l'échantillon au laboratoire le plus proche pour identification. Au cas où il existe une infection secondaire, les animaux doivent être traités au moyen d'un antibiotique à large spectre. De plus, les animaux traités doivent être visités le jour suivant en vue de confirmer que la blessure est en voie de guérison et qu'elle ne porte aucune masse d'oeufs ou de nouvelle infestation. Par dessus tout, les animaux blessés ou infestés ne doivent pas être vendus ou déplacés. Finalement, les clous et les objets pointus susceptibles de causer des coupures doivent être éliminés des installations. Il faut éviter les végétations denses et épineuses quand les animaux sont au pâturage et les séparer des animaux agressifs.

L'harmonisation et l'efficacité accrue de traitements préventifs et curatifs homogènes, combiné à la formation technique et à l'utilisation des médias disponibles, a aidé à la mise en place de méthodes valables de protection visant à freiner la dissémination du parasite et certainement à diminuer le risque de réinfestation à d'autres pays de la région.

## 2.5. Détermination de mécanismes spécifiques pour la coopération technique entre les pays indemnes du parasite dans la Caraïbe et sur le continent.

Au nombre des activités du projet, un avant-projet a été rédigé pour l'éradication de la LBN dans la Caraïbe. Il porte sur l'élimination de la myase dans la région grâce à l'intervention des gouvernements nationaux en collaboration technique stricte avec des agences nationales et internationales telles que la FAO, la Commission mexicano-américaine pour l'Eradication de la Lucilie Bouchère, l'AIEA, et l'USDA. L'avant-projet a fait l'objet de discussions au cours d'un atelier international réalisé dans le cadre du projet et auquel participaient des représentants du Costa Rica, de Cuba, de Curaçao, d'Haïti, du Honduras, de la Jamaïque, du Mexique, du Nicaragua, de Panama, de la République Dominicaine et des Etats-Unis d'Amérique.

Le plan proposé devra faciliter et coordonner les programmes nationaux et sous-régionaux pour l'éradication de la LBN, tout en identifiant et en assurant la promotion des sources de financement pour l'atteinte de ses objectifs. Tous les pays de la Caraïbe auront à intervenir dans la négociation, bien que celle-ci sera à la charge des Ministres de l'Agriculture des pays affectés où une "Commission de la Caraïbe pour l'Eradication de la Lucilie Bouchère" sera établie et qui sera l'autorité suprême chargée de l'exécution du plan. Par la suite, les activités au jour le jour seront à la charge d'une "Sous-Commission" coiffée par les Vice-Ministres de l'agriculture et de l'élevage. La commission aura un "Conseil Consultatif" qui sera chargée des aspects techniques et du formant de la négociation avec les donateurs du programme, et les agences techniques (i.e. FAO, AIEA, Commission Mexicano-Américaine, OIE). De même, la Commission s'appuiera sur une "Unité de Coordination Régionale" coiffée par un cadre technique officiel qui aura la responsabilité de déterminer et de communiquer les dispositions techniques du plan au niveau national et régional. Au niveau national, ce sont les "Directeurs nationaux de Programme" qui auront, dans leur pays, la responsabilité exclusive de la mise en oeuvre, de la négociation administrative, et de l'application technique du plan.

## 2.6. Conception d'un système pour le contrôle des animaux errants et d'autres animaux qui vagabondent librement sans aucun contrôle de la part de leurs propriétaires.

Concomitamment au projet, la Jamaïque a débuté un programme d'éradication de la LBN, avec l'appui financier de l'USAID et de l'AIEA; c'est en ce sens que le gouvernement de la Jamaïque a demandé à la FAO de changer la composante originale envisagée pour le pays dans le projet régional en une évaluation du contrôle des animaux errants qui s'étaient révélés être un problème sérieux pour le démarrage de l'exécution du programme d'éradication.

Dans cet ordre d'idées, un projet pour la création d'une section vétérinaire spéciale pour le contrôle des chiens et autres animaux errants a été monté en même temps que la participation et le consensus du personnel du programme d'éradication, et des institutions gouvernementales liées à la santé publique ainsi que les institutions civiles pour la protection des animaux. Cette section fera partie du programme national pour l'éradication de la LBN et travaillera en coordination avec les institutions de santé publique concernées. Bien que le pays soit libre de la rage, les chiens sont responsables de la transmission d'autres zoonoses d'importance (ankylostomose, larva migrans). La fonction principale de la section sera de réduire la présence de blessures et d'infestations susceptibles et de diminuer la population de chiens errants d'une manière respectueuse des droits des animaux. Après avoir déterminé leur population, la section procédera à la stérilisation sexuelle des mâles et des femelles et ensuite cherchera des personnes pour l'adoption des animaux sans propriétaires. Pour ce projet, il a été fait l'acquisition d'équipement pour l'immobilisation à distance des chiens, du matériel et des instruments chirurgicaux et au moment opportun, d'une clinique vétérinaire mobile. L'existence de cette section spéciale dépendra de l'appui du gouvernement et du secteur privé pour la subvention du contrôle national des animaux errants.

2.7 Elaboration d'un document de Projet couvrant l'éradication de la LBN dans les pays participants, incluant les liens avec les pays libres de la LBN dans la caraïbe et les campagnes pour son éradication dans le continent.

En prenant en considération l'expérience obtenue dans d'autres campagnes de santé animale visant à éradiquer la LBN dans divers pays des Amériques et de l'Afrique du Nord, et en utilisant l'information épidémiologique accumulée au cours de l'exécution du projet, et tenant compte de la collaboration des autorités de santé animale d'Haïti et de la République Dominicaine, ainsi que d'autres experts internationaux sur le sujet, un projet a été conçu pour l'éradication de la myase de la LBN de l'île d'Hispaniola.

Le projet conçoit un programme d'éradication qui demande pleinement la participation des gouvernements d'Haïti et de la République Dominicaine, s'impliquant simultanément dans leurs territoires respectifs à entreprendre des activités de contrôle, de surveillance épidémiologique, de diagnostic, de contrôle de la quarantaine, et de lâcher de mouches stériles. A cause de la priorité accordée par le gouvernement de la République Dominicaine à l'élimination du parasite, une zone du côté nord de l'aéroport de Barahona, situé de façon stratégique dans la partie centrale de l'île, a été réservée pour l'établissement d'un centre de dissémination aérienne de mouches stériles.

Le coût du programme d'éradication est estimé à 37 millions de dollars américains pour une durée de trois ans, et en tenant compte des impondérables, pourrait atteindre 53 millions de \$E.U.A s'il est prolongé à quatre ans. Par conséquent, bien que considérant la meilleure estimation et tenant compte de la connaissance des pertes

annuelles causées par la présence du ravageur, l'investissement pour son éradication sera récupéré dès la première année après que la parasitose aura été éliminée.

Les résultats de la mise en oeuvre et de l'exécution du projet apportés au pays concernent non seulement des méthodes nécessaires pour le contrôle de la maladie parasitaire, mais plus encore contribue et généralise des stratégies pratiques, des méthodes de recherche épidémiologique, d'analyse des coûts, des méthodes de protection, de prévention et de contrôle, la capacité à analyser les risques, l'information technique, l'interéchange entre pays ayant de l'expérience dans le sujet, qui sont non seulement valables pour la LBN mais peuvent aussi être appliquées pour le contrôle d'autres maladies animales d'importance.

### **3.0 RECOMMANDATIONS**

- 3.1. Porter les propriétaires d'animaux domestiques et/ou les personnes qui s'en occupent à continuer à participer activement à l'inspection de leurs animaux pour la prévention et à traiter les blessures infestées, à envoyer des échantillons au laboratoire pour le diagnostic et à reporter des cas suspects de LBN. En même temps, les autorités de la santé animale devraient continuer le travail de surveillance épidémiologique initié par le CTP. Malgré tout, après le début de l'éradication de la LBN, l'information sera vitale en vue de connaître la distribution géographique et saisonnière, de détecter à quel moment le pays est libre du parasite et de faire un usage judicieux de l'équipement acquis par le projet. De la sorte, il y aura une réduction directe de l'incidence des pertes que l'industrie animale encourt à cause de la LBN, ce qui se traduira par une augmentation du disponible alimentaire.
- 3.2. Continuer à être vigilants pour les cas de myase cutanée dans les cliniques et les hôpitaux des villes et des communautés rurales, avec pour objectif d'obtenir des informations supplémentaires sur la condition épidémiologique chez les humains en comparaison avec les autres pays de la Caraïbe, en ayant en vue l'objectif suprême qui est d'améliorer les méthodes employées pour la prévention et le traitement.
- 3.3. Augmenter la connaissance des propriétaires d'animaux et du personnel en charge des animaux sur l'utilisation et la gestion des insecticides dans la prévention et le traitement des blessures infestées par la LBN. Suggérer aux autorités la publication des produits autorisés à cette fin dans le pays et l'interdiction de ceux qui ne sont pas efficaces et de ceux qui peuvent se révéler dangereux pour la santé ou l'environnement. Ceci se traduira par des stratégies professionnelles de contrôle et de prévention des problèmes sérieux de santé animale sans affecter la santé humaine et les ressources naturelles.
- 3.4. Les pays devraient augmenter leur attention à l'exportation d'animaux effectuée à destination de pays libres de cette myase, en s'assurant que ceux-ci

ne sont pas infestés par la LBN. Etablir des procédures d'inspection de tous les animaux en provenance de pays infestés par la LBN, avec l'aide de règlements nationaux, en vue d'éviter l'introduction du ravageur dans les régions soumis au contrôle ou à l'éradication.

- 3.5. Les gouvernements et le secteur privé devraient promouvoir, dans les pays concernés à travers les entités aussi bien nationales qu'internationales, l'établissement et le financement d'un programme de santé animale pour l'éradication de la LBN de l'île d'Hispaniola. Ceci est entièrement justifié, non seulement d'un point de vue économique conservateur, mais aussi par un rapport coût/bénéfice de plus de 1:10 sur une période de 10 ans. D'autre part il y aura des gains supplémentaires tels que: augmentation de la production animale, élimination des coûts élevés pour le contrôle perpétuel du ravageur, et la réduction du risque de réinfestation des pays actuellement libres de la maladie dans la Caraïbe, l'Amérique du Nord et l'Amérique Centrale. En plus, il mettra un terme à une importante zoonose dans la population d'Haïti et de la République Dominicaine.
- 3.6. Les gouvernements et le secteur privé des pays de la Caraïbe, et également les organisations internationales de coopération technique en santé animale devraient promouvoir la création d'un programme régional pour l'Eradication de la LBN dans la Caraïbe. Ce programme devrait inclure tous les pays libres de la LBN avec pour objectif qu'ils conservent et encouragent l'élimination du parasite des pays qui en sont affectés, contribuant par ainsi à l'élimination du ravageur du Continent Américain.